

Compte d'épargne

Le compte d'épargne est conçu pour l'épargne à court terme. Vous disposez de votre argent avec une certaine flexibilité, ce qui vous permet par exemple d'effectuer des transactions boursières ou monétaires.

Le compte d'épargne complète de manière idéale les autres comptes d'épargne de la banque WIR. Vous pouvez ouvrir chez nous jusqu'à cinq comptes. Nous recommandons le compte d'épargne bonus, doté d'un système de bonus attrayant pour l'épargne à long terme sans retraits.

En qualité de client privé ou commercial, vous disposez de 30000 CHF par trimestre sans préavis, que vous pouvez réinvestir dans des transactions boursières ou monétaires – sans impact sur le taux d'intérêt.

Nous n'appliquons pas non plus d'intérêts négatifs sur les montants plus élevés.

Comparez nos taux d'intérêt:
www.ktipp.ch/service/zinsen

Aperçu de vos avantages

- flexibilité des retraits jusqu'à 30000 CHF par trimestre
- gratuité pour l'ouverture, la tenue de compte, les clôtures annuelles et les attestations fiscales
- aucun frais sur les transferts internes sur les comptes de prévoyance et les comptes à terme ou l'achat de parts ordinaires de la Banque WIR
- retrait sans préavis dans les 10 jours des dividendes versés sur les actions ordinaires et des dépôts à terme arrivés à échéance
- aucun impôt anticipé sur les intérêts jusqu'à concurrence de 200 CHF par an
- suivez l'évolution des taux d'intérêt: [abonnez-vous ici!](#)

Nos trois offres d'épargne en un coup d'oeil

Critères	Compte d'épargne	Compte d'épargne 60+	Compte d'épargne bonus
Taux d'intérêt	0,05% jusqu'à 500 000 CHF	0,10% jusqu'à 300 000 CHF	0,10% jusqu'à 500 000 CHF
Intérêt bonus*	non	non	Oui, jusqu'à 0,5% jusqu'à 50 000 CHF
Caractéristiques	excellente disponibilité	à partir de 60 ans	+ système bonification*
Bouclement de compte	annuel	annuel	annuel
Impôt anticipé	exonération - 200 CHF	exonération - 200 CHF	exonération - 200 CHF
Montants sans préavis	30 000 CHF par trimestre	10 000 CHF par mois	25 000 CHF par année civile
Délai de préavis	3 mois	6 mois	6 mois
Frais de retrait anticipé	2%	2%	2%

*Système de bonification

Le taux d'intérêt de base attractif peut être relevé de deux niveaux. Vous bénéficiez du bonus pour argent frais si vous augmentez votre avoir d'épargne d'au moins 5000 CHF par année et vous renoncez à effectuer des retraits. De plus, si votre dépôt de client comporte au moins 25 parts ordinaires, vous recevez également un bonus pour les parts ordinaires. Vous pouvez combiner ces deux bonus. Le calcul est simple: taux de base + bonus pour argent frais + bonus pour les parts ordinaires = taux d'intérêt total avantageux.

Contact

Vous souhaitez ouvrir un compte d'épargne? Nous discutons volontiers des détails avec vous. Vous pouvez nous joindre au numéro de téléphone **0800 947 948** du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h00 ou par e-mail à info@wir.ch.

Nous vous attendons avec plaisir!